

Construire ensemble

N°10 | Décembre 2020

L'invité

Philippe Varone
présente Cour de Gare

Formation

S'adresser aux jeunes...
et à leurs parents!

Vu du ciel

Pont Chinegga à Stalden

Dossier

Bureau des Métiers et AVE: à quand la fusion ?

04 — En bref

Infos et chiffres

06 — Dossier

Bureau des Métiers et AVE:
à quand la fusion?

06



13 — Clin d'œil historique

Pressoirs de l'ancienne
Cave Bonvin, à Sion (1948)

14 — L'invité

Philippe Varone
présente Cour de Gare

14



18 — Technique

Dictionnaire du maçon

20 — Zoom AVE

Nicolas Chablais et Stefan
Volken, nouveaux membres
du comité

24 — Formation

S'adresser aux jeunes...
et à leurs parents!

26 — Avis des experts

3 questions aux
spécialistes de l'AVE

28 — Vu du ciel

Pont Chinegga à Stalden



18



24

Impressum

Conception et graphisme
Boomerang Marketing SA, Sierre

Rédaction
Yannick Barillon et AVE

Traduction
Jörg Abgottspon

Photographie
Olivier Maire, sauf mention spéciale

Impression
Ronquoz Graphix SA, Sion

Construisons aujourd'hui pour demain

Numéro 10, numéro évocateur de tant de légendes... symbole de talent, de créativité et de génie.

Me voici heureux et fier de vous présenter notre nouveau « maillot ». Plus dynamique, compact, créatif... bref, plus tendance.

J'espère qu'il vous séduira autant qu'il nous a passionnés lors d'échanges enflammés dans sa phase de conception puis dans son épilogue, soit l'épreuve que vous tenez à présent dans vos mains. 10 numéros depuis la révolution « communication » initiée en 2015 et déjà un changement s'avère nécessaire.

Changement... voilà le patronyme qui consacre notre époque actuelle. Signe du temps où l'immédiateté est la norme, où l'information devient un monstre tentaculaire inondant les lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, en direct et sans recul, de nouveaux événements, qu'ils soient sanitaires, politiques, économiques, de nouvelles découvertes, fléaux pas toujours avérés mais s'ancrant sans nul doute dans les esprits et influant notre société de consommation.

Néanmoins communiquer est un devoir essentiel et fondamental. Prendre sa place, être reconnu pour défendre des opinions, influencer les collectivités, les politiques, les administrations et encore et toujours casser des codes, neutraliser des légendes urbaines... voilà l'enjeu. Or, pour être lu, il faut séduire, éviter de tomber dans la terne monotonie, savoir se renouveler. Quelle belle transposition avec notre branche où, à chaque crise, l'on demande aux bâtisseurs de s'adapter aux nouvelles contingences - le COVID 19 étant un patent exemple - de repenser leurs processus de travail et d'innover... Ainsi, notre numéro 10, symbole de cette volonté à l'instar des Pelé, Messi, Mané, se veut plus inventif, plus aérien, plus coloré, plus rythmé, mettant en forme et en couleurs des hommes, des



*Communiquer est
un devoir essentiel.*

femmes, des techniques, des ouvrages d'art... bref ce génie plus que millénaire de la construction.

Au moment d'écrire ces lignes, je tiens entre mes mains le numéro 1.

Vingt-huit ans les séparent...

Mon esprit vagabonde sur cette ligne du temps, je m'évade... tant

de chemin parcouru mais toujours avec une même volonté indéfectible : défendre un art ancestral et à jamais indispensable.

Fort de cette conviction, une conclusion s'impose : « Construisons ensemble aujourd'hui pour demain » ■

Serge Métrailler
Directeur AVE

Prises de position

LaLDétLTN

Suite à la motion déposée par les députés Métrailler et Kamerzin, le Parlement a adopté une base légale rendant possible l'utilisation de toutes les technologies existantes pour traquer le travail illégal. L'Ordonnance qui en découle doit faire l'objet de toutes nos attentions afin que tant les pouvoirs publics que les privés puissent utiliser ces moyens, dont l'application «Chantiers», promue par l'ARCC et qui avait été suspendue.

eConstruction

Le projet eConstruction, permettant le dépôt et la gestion des dossiers de construction, doit être salué. En effet, s'il devait concrétiser ses objectifs par un programme informatique performant, il serait possible pour tous les acteurs d'une autorisation de construire de connaître en tout temps l'état de la procédure et la situation du dossier. Ce dernier pourrait en outre être consulté simultanément par les différents dicastères devant octroyer des préavis avant qu'une autorisation ne soit délivrée. Il n'en demeure pas moins que tout progrès technologique serait vain s'il n'était accompagné du respect de la nécessité d'une pesée d'intérêts et de la responsabilité décisionnelle qui en découle.

Retrouvez toutes nos prises de position sur ave-wbv.ch



La plus grande grue du monde au Châtelard

En mai 2020, la plus grande grue du monde a fait escale au Châtelard et n'aura laissé personne indifférent. Intégrée dans les travaux de renouvellement du poste de couplage CFF, il aura fallu 46 camions pour la transporter et quatre jours de montage pour qu'elle soit opérationnelle. Au total, les travaux se sont organisés en deux étapes de trois semaines, étalées sur 2019 et 2020.

Les données techniques de cet engin, une grue sur chenille Liebherr LR 11000, donnent le tournis. Le poids en service est de 1400 tonnes, tandis que l'emprise au sol se monte à 15.00/20.00m. La longueur du bras est de 95 mètres et la capacité se monte à 110 tonnes à 75 mètres.

Agenda

Février 2021

Séances locales

Haut-Valais

Mercredi 17 février

Centre

Mardi 23 février

Bas-Valais

Jeudi 25 février

Juin 2021

Assemblée générale de printemps

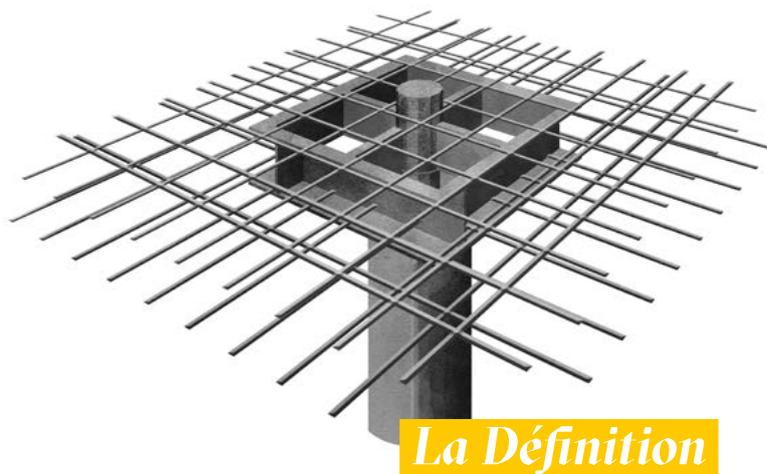
Vendredi 11 juin

Granges | Sierre

Journée de la Construction Assemblée générale SSE

Vendredi 25 juin

Zurich



La Définition

Armature de poinçonnement (anti poinçonnement) (n. f.)

Armature servant à répartir une force concentrée dans une dalle ou un radier, notamment à l'endroit d'un pilier ou d'un pieu.

1,8 mio

C'est le nombre de m³ de blocs d'enrochement nécessaires à la 3^e correction du Rhône.



Bureau des Métiers et AVE : à quand la fusion ?

Une fusion entre le Bureau des Métiers et l'AVE n'est pas d'actualité. Les deux associations fonctionnent bien séparément. Complémentaires, elles mettent néanmoins toujours plus de ressources et de compétences en commun. Avec pour objectif, notamment à travers constructionvalais, d'exprimer une seule et intelligible voix, celle de la construction. Le président de l'AVE, Alain Métrailler, et Vincent Bonvin, président du Bureau des Métiers, évoquent le chemin déjà parcouru ensemble et leur avenir commun.

Les défis de demain

Selon Vincent Bonvin

Pour le président du Bureau des Métiers, s'employer au maintien et à la sauvegarde des places de travail en Valais est urgent. Trop d'entreprises étrangères y œuvrent et disparaissent. Il souhaite lutter contre cette vision du prix le moins cher, en privilégiant les entreprises régionales. La transmission du savoir-faire lui tient également à cœur. Enfin, Vincent Bonvin entend faire prendre conscience à l'Etat de sa responsabilité en termes d'amélioration dans la planification des travaux. Il plaide ainsi pour un fonctionnement économique plus fluide, intégrant différents aspects tant juridiques que financiers.

M

ême taille. Même chemise bleue. Visiblement amis, les deux présidents de l'AVE et du Bureau des Métiers sont presque d'accord sur tout. Collaborer est une évidence.

Ce rapprochement, mûri dans le temps, naît d'une prise de conscience. Il y a environ quinze ans, l'évolution négative des conditions-cadres invite à réagir. Le débat autour de la Loi sur les travailleurs détachés occupe alors les esprits. Alain Métrailler se souvient: « Voir que le principe de responsabilité solidaire, finalement accepté par les Chambres fédérales, avait été applaudi par le Bureau des Métiers le matin et critiqué l'après-midi par l'AVE, chacune de ces associations pour elle-même et de son côté, chacune pour de très bonnes raisons, a servi de déclencheur. » A l'époque, Jean-René Fournier lui fait remarquer que les deux associations feraient mieux de se mettre d'accord... Désormais, il devenait clair que se contenter de donner un avis sur un sujet après la conclusion des débats, après toutes les discussions et consultations préalables, qui plus est de manière dispersée, n'était fondamentalement pas efficace. « Critiquer après-coup est totalement vain », poursuit Alain Métrailler.

Depuis, le travail collectif en amont est devenu la règle. Vincent Bonvin rejoint et partage parfaitement ce point de vue. Cet homme de terrain déteste gaspiller des énergies. Depuis son arrivée il y a trois ans à la présidence du Bureau des Métiers, il constate une belle entente avec l'AVE. Il souligne: « Il y a plus de transparence. On parle de tout, on confronte, puis on prend une décision qui satisfait les deux parties. »

La force de l'anticipation

Les deux Présidents forment assurément un tandem efficace. Des profils particuliers et complémentaires qui ont leur importance pour mener ce dialogue et faire avancer les dossiers. Vincent Bonvin serait le spontané qui réagit vite et le fait savoir, tandis que l'esprit de synthèse aiguisé d'Alain Métrailler lui permet d'ouvrir des voies de réflexion nouvelles. Ce dernier reconnaît en outre que son ami a la chance de très bien connaître les milieux politiques par son parcours de député, ce qui est un atout indéniable lorsqu'il s'agit de comprendre et d'anticiper les étapes décisionnelles



Le regard de chacun apporte un éclairage différent sur des problèmes souvent communs.

© Louis Dasselborne

et surtout de définir les centres de pouvoir auprès desquels il convient de concentrer les efforts de sensibilisation.

Vincent Bonvin, lui, loue la grande capacité d'anticipation du président de l'AVE: «C'est très facile de commenter l'après-match; mais poser les bonnes questions, amener une réflexion six mois à l'avance avec la bonne équipe pour être prêt à l'échéance, c'est un tout autre débat.»

Pour les deux présidents, la finalité et la responsabilité de chacun est identique: les deux associations se battent pour des places de travail et pour les entreprises valaisannes. Vincent Bonvin juge que le cloisonnement et les conflits appartiennent au passé. L'ouverture, profitable à l'ensemble du monde de la construction, est aujourd'hui la norme.

Une seule voix avec constructionvalais

Une des manifestations claires de cette mise en commun des ressources et des intérêts se concentre dans l'activité

de constructionvalais, la faitière qui réunit depuis sa création en 2003 tous les acteurs de la branche: représentants du gros-œuvre, du second œuvre et des mandataires de la construction. Lorsqu'Alain Métrailler est nommé président de l'AVE en 2014, il devient également président de constructionvalais et décide alors de faire du lobbying l'une des priorités de son mandat. Convaincu et convainquant, grâce aussi au soutien de tous les secteurs, il développe constructionvalais en multipliant par six son budget. Des moyens assurément nécessaires pour devenir un interlocuteur de poids, notamment face à l'administration. L'objectif est de parler d'une seule voix pour être plus fort. Parallèlement et à la satisfaction de ses membres, constructionromande, créée en 2016, continue de se développer également, avec pour mission d'incarner un relais au niveau national.

Une des fiertés de constructionvalais, c'est donc cette complémentarité entre l'AVE, le Bureau des Métiers et les associations représentant les mandataires, l'AVMC et la SIA-Valais. «Le regard de chacun apporte un éclairage ●●●

••• différent sur des problèmes souvent communs», explique le président de l'AVE. Cela pousse tous les partenaires à extraire la substance de problématiques qui touchent des réalités diverses, telle celle du secteur du génie civil actif à près de 85% sur des marchés publics face au quotidien d'une entreprise d'installation électrique essentiellement concernée par des marchés privés.

Une complémentarité qui paie

Les résultats déjà obtenus réjouissent les deux présidents. La manière d'aborder les problèmes avec l'Etat a changé. Le secteur de la construction arrive autour de la table avec un discours préparé en amont et unanime. Par conséquent, il devient plus aisé de sensibiliser les politiques et d'influer sur l'orientation donnée aux cadres légaux développés. « Divisés, nous pèserions moins et nos avis se perdraient dans la masse; une voix unique pour l'ensemble de la construction, c'est le seul but », résumant les deux Présidents de concert. A titre d'exemple, Vincent Bonvin souligne que l'anticipation

et la position d'un bloc commun ont payé dans le cadre des travaux de révision autour la Loi cantonale sur les marchés publics. Le Conseil d'Etat a maintenant un interlocuteur fort face à lui. constructionvalais représente en effet quelque 25'000 travailleurs.

Le président de l'AVE évoque aussi la Loi sur les constructions: « Il y avait des points de vue différents sur des nuances mais ils ont été discutés, notamment avec les mandataires qui avaient des positions diamétralement opposées. Le dialogue a débouché sur un compromis. »

Les limites du tandem

Pourtant, les deux partenaires admettent des limites à la mise en place de projets communs. Si le lobby politique a tout naturellement concentré les efforts de collaboration, dans d'autres secteurs, le rapprochement est plus complexe. En effet, une des particularités du Bureau des Métiers est d'être une association d'associations, contrairement à l'AVE, dirigée par un comité de neuf membres qui représentent tous les métiers du gros œuvre.



Pour Vincent Bonvin, la tâche est plus ardue en raison de cette structure sectorielle au sein de laquelle les problèmes se négocient le plus souvent à l'interne de chaque branche. Il estime donc que le potentiel d'amélioration est énorme. Le travail a déjà commencé avec le défi représenté par le manque de relève touchant tous les secteurs de la construction. Jusqu'ici, la promotion des métiers de chaque association se faisait de manière isolée. Lors de la dernière édition de Your Challenge, le Bureau des Métiers et l'AVE ont déjà collaboré à travers la conception d'une maison virtuelle commune. Alain Métrailler promet que constructionvalais empoignera également cette thématique importante au travers de projets concrets, discutés entre tous les partenaires de la construction.

Faut-il envisager un mariage ?

Ensemble pour être plus forts et parler d'une seule voix. Alors, pourquoi l'AVE et le Bureau des Métiers ne fusionneraient-ils pas ? Pour tous deux, la priorité reste une dynamique qui fonctionne bien en tandem et le maintien d'une confiance mutuelle. Vincent Bonvin remarque qu'une fusion doit faire sens et amener une plus-value économique ou de rentabilité. Selon les deux présidents, une fusion ne semble pas s'imposer. Les risques sont réels : perte d'un héritage et d'un ancrage historique, ou encore alourdissement inutile de la gestion administrative. La diversité crée la richesse.

En revanche, l'image de chaque association dépend également du public cible et doit être orientée en ce sens. De manière individuelle à chaque entité, celle-ci est forte pour chacun de ses membres propres en termes de services et d'informations. Vis-à-vis de l'extérieur, de la presse par exemple, c'est constructionvalais qui devrait être mise en avant. Selon Alain Métrailler : « Ce n'est pas incompatible avec les objectifs que l'on se fixe de garder l'image propre de l'AVE et du Bureau des métiers. » Il invite par contre à développer la visibilité de constructionvalais.

Et là, le chemin à parcourir est encore long. La durabilité des collaborations au travers de constructionvalais reste fragile. Les futurs changements de personnes, nécessaires et inéluctables, ne devront pas faire retomber le soufflé.

Alain Métrailler et Vincent Bonvin sont convaincus que la ●●●

Les défis de demain

Selon Alain Métrailler

La priorité absolue pour le président de l'AVE, c'est la relève. Elle n'est actuellement pas assurée en raison du départ à la retraite des baby-boomers. Aujourd'hui, faute de solutions, on importe forces de travail et compétences. Alain Métrailler estime qu'il y aura toujours des constructions mais on ne sait pas grâce au travail de quelles ressources humaines. Travaillerons-nous demain avec 100% de main d'œuvre importée comme en Arabie Saoudite ? Pour lui, il faut également intéresser plus de femmes aux métiers de la construction et convaincre les familles des excellentes perspectives en termes de débouchés et de carrière de la branche.



Découvrez les activités de constructionvalais avec la secrétaire générale de l'association sur ave-wbv.ch



© Louis Dasselborne

••• clé du succès passe par l'information aux membres. L'enjeu : les convaincre de l'utilité et de l'efficacité de cette entité par la mise en avant de résultats. En cas d'affaiblissement, la réaction ne viendra pas des adversaires mais des membres. «On est encore au début du parcours mais Chiara Meichtry, Secrétaire générale de constructionvalais, a déjà commencé cet important travail de communication endogène», confie le président de l'AVE.

Construire sur des fondations solides

Pour l'avenir, l'enjeu commun est de continuer à anticiper et convaincre. Alain Métrailler précise que le monde associatif de la construction est un mille-feuille structuré horizontalement et verticalement branche par branche, sur des bases historiques souvent aléatoires.

Il conclut : «Tirer l'essence de tout cela, c'est un défi difficile qui prend du temps... Mais je pense qu'il y a des points communs.» Il cite deux exemples qui prouvent que cela fonctionne. Tout d'abord, la crise du coronavirus au cours de laquelle la construction a parlé d'une seule voix. Puis, la lutte contre le travail au noir pour laquelle un outil a été développé en collaboration avec les partenaires sociaux. Reste que dans beaucoup de secteurs, la tâche demeure conséquente. Mais l'AVE, le Bureau des Métiers et les représentants des mandataires ont su créer un socle commun et une dynamique qui va dans le bon sens. «L'essentiel, ce ne sont pas les machines, affirme Vincent Bonvin, c'est l'humain». Alain Métrailler acquiesce, une fois encore : «Les statuts et les bâtiments, c'est bien. Mais que ce soit au niveau des associations ou des entreprises, l'essentiel c'est les gens.» Et quand on leur demande où ils en sont dans la construction d'une maison commune, ils répondent de concert qu'ils ont posé les fondations du bâtiment ■



Pressoirs de l'ancienne Cave Bonvin, à Sion

Cette image de Raymond Schmid datée de 1948 montre l'activité en pleine vendange à l'intérieur des pressoirs de la Cave Bonvin, sis en face de la Gare à Sion. L'entier de ces bâtiments a été démoli en 2010. C'est sur cette même parcelle que le projet urbain Cour de Gare sera inauguré en 2024.

Cour de Gare : un quartier trait d'union

Le quartier Cour de Gare sera inauguré au printemps 2024. Il transformera le visage de la ville de Sion, avec une salle de congrès et concerts, un hôtel, des appartements et des locaux commerciaux. Un projet urbain défendu depuis les années nonante se concrétise enfin. Présentation avec le président de Sion, Philippe Varone.





Cour de Gare c'est ...

- **225 millions** d'investissement
- Un partenariat public-privé
- Un hôtel de **100 lits**
- **300 appartements** privés
- Une salle de concerts et congrès de **600 places**
- **5'400 m²** de surfaces commerciales
- Un parking de **600 places**
- Un nœud de mobilité au cœur de Sion
- Un lien entre la ville actuelle et celle du **21^e siècle**
- Inauguration au printemps **2024**

Les travaux ont enfin démarré, quel est votre sentiment ?

Trente ans après le début du projet, c'est un soulagement pour tous les partenaires. Cette friche industrielle se transforme et redore l'image du quartier de la gare. C'est surtout beaucoup d'enthousiasme et d'impatience pour la Ville de réaliser une salle de concerts et congrès pour laquelle le conseil général a décidé d'un crédit d'investissement de 25 millions.

Quel est l'apport de ce nouveau quartier pour la Ville de Sion ?

La salle de concerts et congrès offrira à toute la région une infrastructure de qualité. Un hôtel de 100 lits renforcera l'attractivité touristique de la ville et du Valais central. Toutes les activités commerciales et culturelles contribueront à faire de Sion une vraie destination avec une ouverture vers la montagne.

Que symbolise ce projet sur le plan urbanistique ?

Le quartier Cour de Gare représente un trait d'union entre la ville du 20^e et celle du 21^e siècle. Il confirme cette tendance à densifier de manière qualitative autour des gares. Le bâti se développe avec des gabarits et des usages différents. La future liaison plaine-montagne près d'une gare routière et ferroviaire créera aussi un formidable nœud de mobilité. Un symbole fort au cœur de Sion.

Le partenariat public-privé est-il une contrainte ?

Le Crédit Suisse est seul propriétaire de la parcelle et porteur du projet. La Ville reste néanmoins propriétaire de la salle de congrès et concerts. Ce partenariat n'est pas un frein au développement du projet. Avant de vendre cette parcelle stratégique, nous avons rédigé le plan de quartier et ainsi donné nos impulsions. Des groupes de travail permettent de poursuivre le dialogue avec les promoteurs et d'adapter le suivi aux évolutions techniques ou énergétiques.

Qui est le maître d'ouvrage principal du projet ?

Le Crédit Suisse a mandaté Comptoir Immobilier SA pour construire et exploiter. Celui-ci a fait appel au groupe HRS comme entreprise générale. La Ville se fera livrer la salle de concerts et congrès à l'état brut et réalisera ensuite les aménagements intérieurs.

Les acteurs valaisans de la construction sont/seront-ils parties prenantes ?

Je peux citer Oiken, un partenaire local qui aide les acteurs du projet à réaliser les objectifs sur le plan énergétique. J'espère personnellement que, dans le cadre des appels d'offres, nous puissions avoir un maximum d'entreprises valaisannes impliquées dans la construction.

Quel est l'enjeu environnemental de Cour de Gare ?

Un des gros enjeux est l'approvisionnement énergétique des bâtiments. Cour de Gare sera directement relié au chauffage à distance. Des panneaux solaires seront installés en toiture. La question de la mobilité est également cruciale. Le quartier est très étroitement connecté au réseau de transports publics. On peut y accéder et y vivre sans voiture. La Ville réfléchit à mutualiser le parking souterrain. Enfin, le dernier défi sera la végétalisation des aménagements extérieurs, dans une zone très dense.

Quelles retombées économiques pour la région ?

Il y a d'abord les retombées directes liées aux 220 millions d'investissements. Et ensuite les retombées liées à l'exploitation commerciale et culturelle du complexe. Pour les commerces, il n'y aura pas de grands distributeurs mais la volonté d'être complémentaires avec l'offre actuelle. La Ville de Sion a beaucoup d'ambition avec la salle de concerts et congrès. Nous espérons répondre aux attentes des acteurs économiques et culturels ainsi que des sociétés locales. Un hôtel à côté de la gare est aussi un atout pour développer le tourisme.

Quel est le calendrier des travaux ?

Les premiers travaux ont démarré. Le projet devrait être inauguré au printemps 2024, s'il n'y a pas d'imprévus liés par exemple à des fouilles archéologiques. La volonté des partenaires est de réaliser l'ensemble du projet d'une seule traite, en commençant par le parking. Le gros œuvre de la salle de concerts et congrès sera livré en mars 2023. La Ville aura encore une année pour l'aménager.

La tendance consiste à densifier de manière qualitative autour des gares.





25.- prix de vente
19.- pour les membres AVE
et les jeunes de -25 ans

« Chaque page de ce dictionnaire sent le ciment »

Maçon passionné, Dany Jollien signe son second dictionnaire du maçon. Un ouvrage de 3'500 définitions qui décrit la richesse du métier. Conçu pour transmettre un savoir, il se veut fédérateur pour la profession et passionnant pour les curieux.

« Retrait du ciment »: c'est avec cette expression que l'idée du dictionnaire du maçon naît en 2010. Dany Jollien donnait un cours à des apprentis de troisième année: « L'un d'eux m'a questionné sur le sens de ce mot enseigné en première année. » Rien n'est jamais définitivement acquis. Maître professionnel, Dany Jollien décide alors de créer un lexique à destination des jeunes en formation. Il récolte 1450 mots l'un après l'autre et signe trois ans plus tard son premier dictionnaire du maçon. Un hommage

à son métier dont il est fier et auquel il voue une passion communicative. Au fil du temps, les normes se complexifient. Un second dictionnaire vient alors compléter le premier avec 3500 mots. L'auteur n'aurait jamais imaginé un tel engouement pour le vocabulaire du maçon. Une surprise pour celui qui aime transmettre un savoir très technique. Pour lui, cette seconde édition joue un rôle fédérateur: « Ces définitions simples permettent à tous de parler le même langage. » Cet outil de formation ambitionne aussi de devenir une

référence pour les architectes, les contremaîtres et les chefs d'équipe. Son petit format pratique est facile d'utilisation dans toutes les situations. « C'est une version de combat », sourit son auteur. Il promet que chaque page de ce dictionnaire sent le ciment. Enfin, au-delà des définitions techniques, Dany Jollien y a glissé quelques coups de coeur à l'instar du mot « Fraternité: Lien de solidarité étroit entre des personnes qui se traitent comme des frères. » Un moyen pour ce maçon de rendre, un peu à sa manière, ce qu'il a reçu de ses pairs ■



« J'essaie toujours de prendre les devants quand c'est possible »

↓ Nicolas Chablais, nouveau membre du comité AVE, Région du Bas-Valais



Dessinateur en bâtiment puis chef de chantier, Nicolas Chablais travaille depuis 2017 chez Michel Démolition SA, à Martigny, comme chef de secteur génie civil et traitement des matériaux. Fraîchement nommé au Comité de l'AVE pour le Bas-Valais, il est titulaire d'une maîtrise fédérale depuis 2016. Son portrait chinois.

Si vous étiez un moment de la journée ?

L'aube. Entre 6h et 7h du matin. C'est le moment où je suis le plus productif, où j'organise le travail et règle les problèmes de la journée. J'ai besoin de cette fenêtre matinale de tranquillité au bureau.

Si vous étiez une machine de chantier ?

Une pelle araignée, parce qu'elle permet de travailler en forte pente, dans des terrains compliqués. C'est une machine très polyvalente et utile lorsque d'autres ne peuvent pas intervenir.

Si vous étiez une devise ?

Je citerais Einstein : « La vie c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. » De manière générale, j'aime le mouvement et non la stagnation. Je ne reste jamais à l'arrêt.

Si vous étiez une émotion ?

Je pense à une humeur plus qu'à une émotion. L'optimisme me caractérise. Je cherche toujours des solutions. Un compromis vaut mieux qu'un conflit. Je suis ainsi par nature. J'aime avancer avec les autres.

Si vous étiez un animal ?

Je dirais le caméléon. Son caractère me ressemble. Comme lui, je m'adapte à toutes les situations, tant dans ma vie professionnelle que dans ma sphère privée.

Si vous étiez une innovation ?

Le réseau internet, car j'ai grandi avec. C'est rapide et interactif. Pour moi qui suis curieux, c'est un bel outil de partage de connaissance. Cela a aussi changé notre manière de travailler et de communiquer avec nos clients.

Si vous étiez un verbe ?

Sans hésiter : agir ! Agir plutôt que subir ou rester passif. J'essaie toujours de prendre les devants quand c'est possible. Parfois on se trompe, mais l'essentiel c'est d'avancer et d'apprendre de ses erreurs.

« Je n'aime pas les grands discours, je préfère l'action »

Nouveau membre du comité de l'AVE, Stefan Volken est Directeur général du groupe Volken Beton AG, dans le département de la construction. Après une maturité professionnelle technique et un apprentissage de dessinateur en génie civil à Viège, ce Haut-valaisan se perfectionne en génie civil à la haute école spécialisée de Lucerne. Il s'est prêté au jeu du portrait chinois.



Si vous étiez un outil ?

Je serais un tournevis, car il est multifonction. Il y en a de toutes les tailles. Ajuster, m'adapter: c'est ce que je dois faire tous les jours dans mon métier.

Si vous étiez un personnage historique ?

La figure charismatique de Napoléon m'inspire beaucoup. J'aime ceux qui ont la connaissance mais aussi une vision et la force de conduire les autres tout en prenant des risques.

Si vous étiez une devise ?

Celle-ci me correspond bien: «Vous devez d'abord être qui vous êtes vraiment, puis faire ce que vous voulez vraiment faire pour obtenir ce que vous voulez.» Je n'aime pas les grands discours, je préfère l'action.

Si vous étiez un élément de construction ?

Un échafaudage. C'est l'élément qui permet de construire des ponts, des grands ouvrages qui relient et montrent le chemin.

Si vous étiez un jeu de société ?

Avec mes trois enfants, je joue plutôt aux cartes. Mais je dirais quand même le Monopoly. C'est un jeu de stratégie. Il faut comprendre ses adversaires et savoir gérer son argent.

Si vous étiez un grand chantier ?

Si je dois citer un ouvrage, ce serait l'impressionnant Pont de Ganter menant vers le Col du Simplon. C'est un point de passage important entre la Suisse et l'Italie.

Si vous étiez un sport ?

En tant que vice-président du EHC Viège, ce serait le hockey. C'est ma passion et le jeu est généralement terminé au bout de 60 minutes. C'est un combat où il y a toujours de l'action et du suspens. On ne s'ennuie jamais.



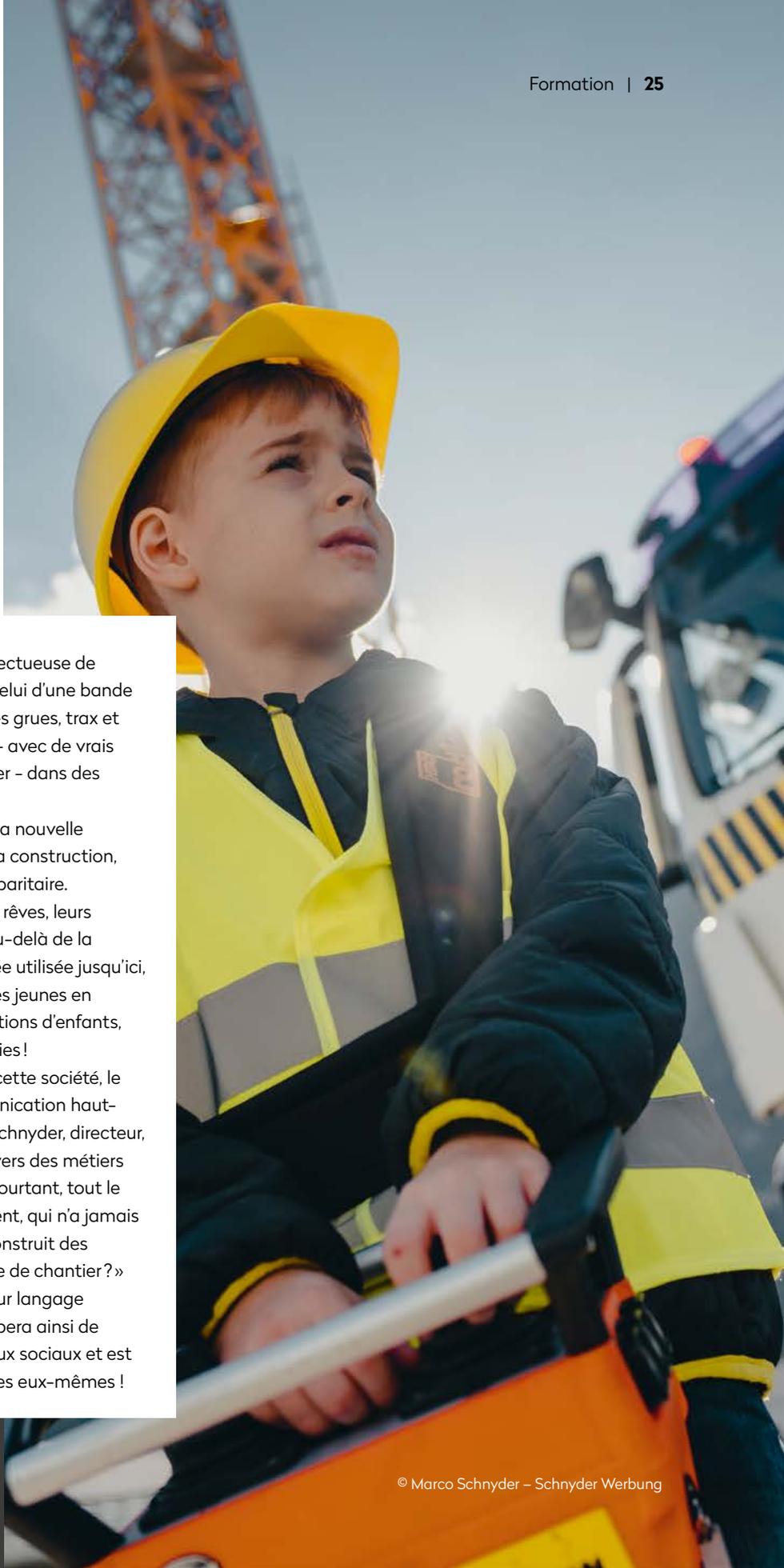
S'adresser aux jeunes... et à leurs parents !



© Marco Schnyder – Schnyder Werbung

La baisse inexorable du nombre de jeunes intéressés aux métiers de la construction ne cesse de poser le défi – essentiel! – de la relève dans la branche, et ce à tous les niveaux. Aux côtés des déjà très nombreuses actions de sensibilisation, de promotion des métiers dans les écoles et envers le public, il s'agissait de trouver un moyen plus direct d'intéresser les jeunes et de réveiller leur motivation!

Dans quelques semaines, le Valais verra fleurir et se développer une toute nouvelle entreprise active dans la construction, la «Big Construction Company». Particularité: la «Big» sera omniprésente. Elle travaillera partout, du Haut au Bas en passant par le Centre du canton. Elle est active dans la maçonnerie et le génie civil... et même dans le carrelage. On verra se déployer sa marque et ses couleurs dans les cinémas, à la radio, sur des affiches. Une vraie invasion... joyeuse et enfantine! Car, sous les couleurs et les casques de la «Big Construction Company», ce sont des frimousses espiègles que l'on verra poindre.



Cette nouvelle entreprise, sérieuse et respectueuse de toutes les règles de sécurité, est un rêve: celui d'une bande d'enfants, jouant avec leurs immanquables grues, trax et autres pelles et seaux, le tout matérialisé - avec de vrais engins et dans un vrai contexte de chantier - dans des séquences vidéo courtes et rythmées.

Tout cela constitue le pivot et le socle de la nouvelle campagne de promotion des métiers de la construction, lancée par l'AVE et soutenue par le fonds paritaire. Au centre de la réflexion, les enfants, leurs rêves, leurs envies et... leur spontanéité. Il s'agissait, au-delà de la communication institutionnelle et élaborée utilisée jusqu'ici, de parler réellement au cœur du public, des jeunes en particulier, et de réveiller en eux leurs émotions d'enfants, leurs émerveillements et surtout leurs envies! Derrière le logo très travaillé et joyeux de cette société, le regard malicieux d'une agence de communication haut-valaisanne, Schnyder Werbung. Michael Schnyder, directeur, explique: «L'idée était d'attirer les jeunes vers des métiers à l'image malheureusement méconnue. Pourtant, tout le monde, un jour, a rêvé de cela. Sérieusement, qui n'a jamais joué des heures dans un bac à sable ou construit des histoires en regardant passer une machine de chantier?» S'adresser aux jeunes implique d'utiliser leur langage et leurs réseaux: la campagne se développera ainsi de manière très interactive sur tous les réseaux sociaux et est appelée à se laisser conquérir par les jeunes eux-mêmes!



Posez directement vos questions à l'AVE info@ave-wbv.ch et retrouvez toutes les réponses sur ave-wbv.ch

Vos questions à l'AVE

Les spécialistes de l'Association valaisanne des entrepreneurs vous apportent des réponses sur les aspects juridiques, techniques ou liés aux assurances sociales.

Comment trouver mon futur employeur ?

Le secteur de la construction est un domaine très intéressant qui offre de nombreuses perspectives d'avenir. Les entreprises sont désireuses de former et proposent volontiers aux jeunes une place d'apprentissage.

Le premier pas consiste à prendre contact avec une entreprise régionale et demander une entrevue. Cette première rencontre permet au jeune de se présenter de manière concrète et directe, bien plus que par mail ou par un simple coup de téléphone. Elle doit se réaliser assez tôt pour

permettre la mise sur pied d'un stage. Le stage en entreprise est une véritable mine d'informations tant pour le stagiaire que pour l'employeur. Il sert à valider les choix de carrière ainsi qu'à prouver sa motivation auprès d'un futur patron. Le stage débouche très souvent sur la signature d'un contrat d'apprentissage. Pour simplifier les recherches, le site www.ave-wbv.ch propose, à sa rubrique formation, une page spéciale consacrée à la bourse des places d'apprentissage. Vous y trouverez également tous les renseignements utiles sur la formation et les possibilités de carrière dans la branche.



Kilian Lötscher
Sous-Directeur AVE,
Resp. formation



Yvan Jollien

Sous-Directeur AVE,
Gérant des caisses sociales

Impôt à la source, quels changements en 2021?

Adoptée par les chambres fédérales en décembre 2016, la loi sur la révision de l'imposition à la source du revenu de l'activité lucrative va déployer ses effets dès janvier 2021.

Principales nouveautés pour les employeurs

- Obligation de décompter auprès du canton ayant droit à l'impôt. En règle générale, il s'agit du canton de domicile des personnes soumises à l'impôt à la source, et plus uniquement celui du siège de l'entreprise,
- Transmission dans les 30 jours du montant retenu, pour chaque mois écoulé,
- Méthodes de calcul harmonisées,
- Suppression du barème D et création du barème G, applicable aux revenus acquis en compensation et versés par une caisse directement au contribuable,
- Réduction de la commission de perception à 1%, voire suppression lors de violation des obligations de procédure.

Une application informatique pour l'échange électronique de données, appelée ELM-QST est disponible sur le portail cantonal. Elle permettra d'annoncer automatiquement les engagements et mutations de personnel, via un décompte mensuel, directement avec le bon canton.

Quid du taux de régie?

Nos entreprises sont régulièrement confrontées aux travaux en régie. Le calcul de leur indemnisation peut se révéler un exercice fastidieux et compliqué [art.50 SIA-118].

Si des aides à la calculation sont mises à disposition chaque année par la SSE, cette dernière ne publie plus, depuis 2015, un taux de régie annuel, outil pourtant adapté et reconnu non seulement par les entreprises, mais également par les maîtres d'ouvrage et les mandataires externes.

Forte de ce constat, l'AVE négocie depuis plusieurs mois avec le canton du Valais dans le but d'élaborer un taux de régie commun pour l'année 2021. Les discussions ont porté, outre la fixation des bases de calcul, sur les taux et rabais



Anthony Lamon

Avocat, secrétaire patronal

applicables aux travaux hivernaux et aux travaux urgents. Pouvoir intégrer un taux reconnu dans les soumissions tant publiques que privées permettra non seulement d'utiliser des données vérifiées et vérifiables, mais également une application uniforme dans les relations contractuelles. La conclusion de cet accord devrait permettre à tous de se servir d'une base tarifaire objective.



Ouvrage principal du projet de contournement de Stalden, le pont Chinegga, ici encore en travaux, a été inauguré en novembre 2019. Une tranchée couverte et six ponts doivent encore être réalisés avant l'ouverture du contournement, prévue en 2023.

Das Hauptbauwerk der Umfahrung von Stalden, die Chinegga-Brücke (hier noch im Bau), ist im November 2019 eröffnet worden. Vor der Eröffnung der Umfahrung, die im Jahr 2023 vorgesehen ist, müssen noch ein gedeckter Abschnitt und sechs Brücken realisiert werden.

46°13.754' N

7°52.146' E

